POUR CEUX QUI SOUHAITENT APPROFONDIR



Retours d'expériences de Rev'Urbain



Claire Marquant - habitante du quartier Degroote, présidente du Conseil Citoven de Téteghem Coudekerque Village

Nouvelles formes de participation : les conseils citoyens

En lien avec la commune, le centre socio-culturel et avec l'appui de l'AGUR, un groupe d'habitants s'est progressivement formé en 2016 autour de temps de réflexion collective. Contribuant vivement au diagnostic de l'étude urbaine et sociale pour le quartier, ce groupe s'est rapidement doté d'une organisation autonome. Depuis le mois de janvier 2017, le conseil citoyen est structuré en association. Il s'est doté d'un programme de travail pour 2017 qui le conduit à se réunir très régulièrement et à développer sa propre communication. L'expérience du conseil citoyen de Téteghem - Coudekerque -Village permet d'éclairer la manière dont les habitants peuvent devenir partie prenante des projets de renouvellement urbain. Si la constitution du conseil citoyen et sa participation au diagnostic de l'étude urbaine et sociale sont déjà des réussites remarquables, les membres du conseil soulignent les difficultés et les challenges qu'ils rencontrent aujourd'hui : la complexité des projets urbains (jeux d'acteurs et langage technique), le sentiment d'illégitimité (face à la complexité des sujets et l'impression que « tout est déjà joué »), la gestion du temps (pérenniser l'association, difficile adéquation entre les temps politique / temps des projets / temps des habitants) et le besoin d'un portage politique de l'implication citoyenne.



Marion Rousseaux - coprésidente de l'Association Nord Internet Solidaire (ANIS)

Inclusion par le numérique http://www.anis.asso.fr/

ANIS a pour objet la valorisation, la réflexion et l'animation autour du web solidaire, des usages citoyens et solidaires des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), de l'innovation sociale et numérique. Fort d'une première expérience à Boulogne-sur-Mer, où un projet de coopérative de jeunes dans un tiers-lieux a été monté, ANIS lance en 2017 le projet K.PA Cité, un projet d'expérimentation autour d'espaces communs de création. L'objectif de ce projet est de donner vie à un espace pensé par et pour les jeunes. Il prévoit la mise en place d'un tiers-lieu, un « espace physique » permettant à une communauté de partager et de mutualiser des ressources, des compétences et des savoirs. Le concept « Kpa-cité » s'inscrit dans les quartiers en secteur NPNRU, il répond aux enjeux de développement de ces secteurs en favorisant l'insertion des jeunes et en générant une activité économique. Le modèle développé d'économie contributive fait écho aux enieux de la TRI d'économie de la fonctionnalité.



Alexandre Garcin - adjoint au Maire de Roubaix en charge de l'environnement et du numérique Zéro déchet, l'initiative roubaisienne https://www.roubaixzerodechet.fr/

Pour la troisième année consécutive, la ville de Roubaix accompagne les acteurs de son territoire volontaires dans le changement de leurs pratiques et de leurs modes de consommation pour réduire massivement leurs déchets. La particularité de la démarche de Roubaix est sa capacité à associer l'ensemble des acteurs du territoire. Aussi bien les citoyens que les établissements scolaires, les associations, les commerces, les entreprises et les pouvoirs publics sont impliqués. Ce n'est pas sans difficulté qu'ils sont parvenus à réunir tous les acteurs autour de la table, c'est le succès auprès des citoyens qui a permis de sensibiliser les entreprises. L'élargissement du tour de table permet d'être plus ambitieux et de toucher un public plus large.

Les Cahiers de l'AGUR sur la Troisième Révolution Industrielle : -















DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Cette série de cahiers thématiques précise aux trois échelles concernées : le bâti, les espaces publics, les habitants, les possibilités de mises en oeuvre des principes «Rev3» dans les projets de renouvellement urbain. Ils prennent acte des échanges tenus au cours des ateliers du séminaire REV'URBAIN du 21 juin 2017, organisé par l'AGUR, en présentant notamment des initiatives mises en œuvre par les intervenants de cette journée. Ils s'appuient aussi sur la stratégie élaborée avec la Communauté Urbaine en 2018, pour la prise en compte de la Troisième Révolution Industrielle dans les projets de renouvellement urbain.

Depuis la loi du 21 février 2014, relative à la programmation pour la ville et la cohésion urbaine, les habitants en tant qu'usagers du territoire sont appelés à jouer un rôle renforcé au sein des projets de transformation urbaine. Aux côtés de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, ils font figure de maîtrise d'usage. Leur expérience des lieux, leur connaissance du quartier et des pratiques individuelles et collectives des espaces permet d'améliorer la qualité du projet en favorisant l'adéquation entre les usages des citoyens et les aménagements qui vont être réalisés.

En tant que maîtrise d'usage, les habitants, acteurs de projets de renouvellement urbain, peuvent se familiariser avec les principes de la «Rev3». L'enjeu est d'analyser ensemble comment l'amélioration du cadre de vie de chacun peut aller de pair avec un mode de vie écologiquement plus soutenable.

POLITIQUE DE LA VILLE & TRANSITIONS

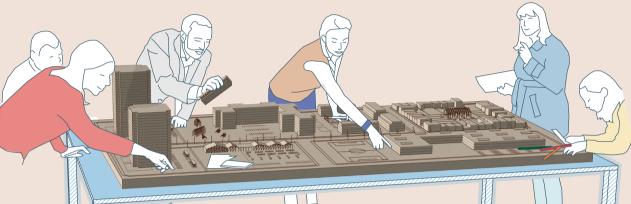
"REV3" & HABITANTS

Le NPNRU permet une rénovation des quartiers concernés tant au niveau de leurs bâtis que de leurs espaces publics. Dans le cadre de ce programme, l'expertise habitante est valorisée à travers la création de conseils citoyens et l'instauration de temps d'échanges réguliers. C'est l'occasion d'évoquer les principes de la «Rev3», en lien avec les pratiques de chacun. Quelques exemples de démarches concrètes :



Conseil citoven Quartier Degroote. Téteghem Coudekerque Village

La mise en place du conseil citoven a permis de valoriser l'expertise d'usage dans le cadre de l'étude urbaine et sociale du



Jardin partagé. Cité Liberté. Saint-Pol-sur-Mer

Co-conception du jardin partagé avec les habitants du quartier en lien avec la maison de quartier



Fabrique d'initiative locale (FIL),

La ville de Dunkerque sollicite ses habitants via le dispositif des FIL. Tous les habitants d'un quartier sont conviés à s'exprimer dans le cadre de ces rendez-vous. Un des sujets a été l'aménagement du parc « La Plaine des graviers ».

Voie cyclable, Boulevard Simone Veil Dunkerque,

La refonte du réseau de transport collectif s'accompagne aussi de l'aménagement de pistes cyclables favorisant les modes de déplacements doux. Un des aménagements remarquables est la transformation de l'ancienne RD601 en houlevard urhain Celui-ci permet notamment de relier les quartiers prioritaires au centre ville



Jeu de Mail,

Dunkerque,

Lieu de coworking situé dans le quartier du ieu de Mail quartier en rénovation urbaine Il repose sur une articulation des lieux et des besoins regroupant espaces de travail et de réunions, une crèche et un «bar à café» solidaire http://www.worketco.fr



Depuis septembre 2018, la gratuité du bus sur l'ensemble du réseau et le projet de refonte de ce dernier en cours : site propre, cadencement 10 min, arrêt à moins de 200 m de lieux stratégiques pour l'emploi, le commerce et les habitations.https://www.dkbus.com/



Gestion différenciée. Parc quartier Degroote. Téteghem Coudekerque Village

Mise en place au printemps 2018. L'idée est de ne pas intervenir de la même manière sur l'ensemble de l'espace. Des hauteurs de tonte différentes délimitent de nouveaux espaces qui sont colonisés par des installations temporaires.







Opportunités de la Rev'3 et du renouvellement urbain DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ACCÈS À L'EMPLOI

Un des enjeux des projets de renouvellement urbain est d'accélérer le développement économique des quartiers et de favoriser l'accès à l'emploi de ses habitants.

Faciliter la mobilité en intégrant les quartiers prioritaires à des réseaux de transport collectifs performants ainsi que dans le tracé des modes de transports doux, est un préalable indéniable.

Ensuite des opportunités sont créées par les projets de renouvellement urbain. Ils génèrent des chantiers importants. La mise en place d'une stratégie d'insertion permet de favoriser la formation professionnelle, à travers la mise en œuvre du projet. Anticiper l'arrivée de nouveaux équipements dans les quartiers permet d'élargir à d'autres professions la stratégie d'insertion.

Un levier peut être l'émergence de lieux ressources, favorables à l'initiative citoyenne, ils sont aussi un levier pour l'insertion professionnelle. A un autre niveau, les espaces de coworking permettent de développer le travail indépendant en proposant un appui logistique.



Le rôle des collectivités pour la Rev'3 **UN CADRE INCITATIF**

Pour favoriser l'implication citoyenne en faveur de la Rev'3, les collectivités peuvent avoir un rôle de facilitateur.

Dans le cadre des projets de renouvellement urbain, des bâtiments sont réhabilités et parfois changent de fonction. De nouveaux bâtiments sont créés. La prise en compte des nouveaux usages en faveur de la transition, dès le stade de la conception ou de la programmation peut faciliter le changement des pratiques. La création de locaux est un moyen à la fois de favoriser la création de services et de faciliter les initiatives collectives, par exemple : la création d'un local en rez-de-chaussée adapté à la création de services de type crèche ou livraison de course à domicile peut permettre d'offrir une solution alternative au recours à la voiture pour certains services ; une salle de réunion accessible peutêtre un point de départ pour que des locataires développent un réseau de quartier pour l'échange de bien et de services. Par ailleurs, la mise à disposition d'outils peut permettre de sensibiliser à de nouvelles démarches telle que la mise en place d'un composteur collectif de quartier qui peut accompagner de nouvelles pratiques.



Implication citoyenne **GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ**

Les possibilités pour les habitants de s'impliquer au quotidien en faveur de la transition sont nombreuses. Les projets de renouvellement urbain sont l'occasion de s'interroger sur la délimitation, la gestion et l'entretien des espaces.

Par exemple, les opérations de résidentialisation, permettent de réfléchir aux usages des espaces communs et sont l'opportunité de créer de nouveaux aménagements : création de locaux à vélo, de potagers collectifs. L'entretien de ces aménagements peut être réinterrogé, une nouvelle répartition des tâches d'entretien entre le bailleur et les locataires, peut permettre de diminuer les charges des habitants. C'est le moment de se mettre d'accord sur le mode de **gestion**: est-ce que tous les espaces verts ont besoin d'être entretenus de la même manière et à la même fréquence ? La question des déchets est souvent cruciale : de nombreux problèmes peuvent être résolus par une réflexion commune sur la qualité et l'accessibilité des poubelles. On peut aussi chercher à travailler en amont sur la production de déchets : comment la réduire, et valoriser un maximum de déchets.